

Biostatistique

Responsables : Chantal Guihenneuc (Université Paris Descartes)
Pascale Tubert-Bitter (CESP Inserm U1018 – Equipe Biostatistique)

Le parcours « Biostatistique » fournit une formation approfondie aux méthodes statistiques récentes orientée vers leurs applications en épidémiologie, recherche clinique et santé publique.

Il s'adresse à des étudiants

- de formation statistique et intéressés par les applications biomédicales
- de formation biomédicale (médecine, dentaire, pharmacie, école vétérinaire, biologie, agronomie) intéressés par les problèmes méthodologiques et ayant reçu une formation complémentaire en statistique.

Conditions d'accès :

◆ M1 ou Maîtrise en

- Santé Publique (certains parcours requis - cf page 3)
- Mathématiques (Probabilités-Statistique)
- Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales,
- Sciences Biologiques et Médicales avec les certificats "Biostatistique et Modélisation" et "Méthodologie de la Recherche Clinique et Épidémiologique"
- Sciences et Techniques, MST-ISASH, MMASS avec les certificats de statistique appliquée
- Biologie avec une formation en statistique

◆ Etudiants en dernière année d'Ecole d'ingénieur, ENSAI, ENSAE, Ecole Normale Supérieure, de l'ISUP, de l'Institut National Agronomique

◆ ou diplômes jugés équivalents

L'objectif est de permettre aux étudiants de maîtriser les fondements théoriques des méthodes et leur mise en œuvre afin qu'ils soient capables de participer à l'évolution des techniques statistiques induites par la complexité croissante des données. Les débouchés concernent à la fois :

- avec ou sans thèse : l'administration (agences ou observatoires de veille et de sécurité sanitaires), le secteur hospitalier (unités de recherche clinique, départements d'information médicale, ...), le secteur privé (industrie pharmaceutique et sociétés de service).

- après une thèse : les carrières académiques (université, instituts de recherche)

Lien vers l'école doctorale

http://ifr69.vjf.inserm.fr/~webiffr/ED/ED_sommaire.html

Le programme des cours du Master 2 de Santé Publique Spécialité Recherche comprend des modules obligatoires spécifiques au parcours « Biostatistique » ou communs à d'autres parcours et des modules additionnels.

La formation à la recherche est assurée par un stage dont la durée est équivalente à 6 mois temps plein et qui se déroule de mi-novembre à fin juin dans un laboratoire de recherche agréé par le Master 2 de Santé Publique – Spécialité Recherche. Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance devant un jury.

Renseignements pédagogiques :

Chantal Guihenneuc (Université Paris Descartes)

✉ chantal.guihenneuc@parisdescartes.fr

Pascale Tubert-Bitter (CESP Inserm U1018)

✉ pascale.tubert@inserm.fr

☎ 01.45.59.52.62